

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 1386**

**91 - Essonne**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la préfecture de l'Essonne  
**CORBEIL-ESSONNES ENVIRONNEMENT.**

*Nouvel objet* : corbeil-essonnes-environnement a pour objet de préserver et améliorer le cadre de vie des habitants de corbeil-essonnes ; l'association agit en matière d'activités privées et publiques tendant à influencer sur l'environnement, le cadre de vie, l'architecture, l'urbanisme et l'urbanisme commercial, sur le territoire de la ville de corbeil-essonnes ; elle a aussi pour mission de défendre les intérêts des habitants dans les domaines de la sécurité, de la circulation et du stationnement afin de sauvegarder leur qualité de vie ; elle peut exercer sur le territoire communal des actions contentieuses dans les domaines ci-dessus énumérés ; celles-ci peuvent aussi s'exercer dans les communes limitrophes de corbeil-essonnes (evry-courcouronnes / lisses / villabé / ormoy / le coudray-montceaux / saintry-sur-seine / saint-pierre-du-perray / saint-germain-lès-corbeil) dans les mêmes domaines et dans la mesure où des opérations projetées auraient un impact négatif sur la qualité de vie des habitants de corbeil-essonnes ; le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tout pouvoir à cet effet ; sans qu'une délibération de l'assemblée générale soit nécessaire et après accord du conseil d'administration, le président a, seul, qualité pour représenter l'association et agir en justice, tant en demande qu'en défense, former tous les appels et pourvois et transiger ;

*Siège social* : 13, rue du 14 juillet, 91100 Corbeil-Essonnes.

*Date de la déclaration* : 29 avril 2019.